



14 janvier 2016

Examen des tâches et des structures (ETS) Résultats de l'étude sur la dotation en personnel

(IVS).- Dans le cadre du projet d'examen des tâches et des structures (ETS), l'institut BAKBASEL a réalisé, sur mandat du Conseil d'Etat, une comparaison intercantonale de la dotation en personnel de la fonction publique et paraétatique valaisanne. Ses résultats démontrent une dotation globalement inférieure en Valais par rapport à la moyenne suisse et à celle de cantons similaires. Selon le rapport d'expertise, le canton du Valais peut être qualifié d'économe en matière de ressources humaines dans une perspective intercantonale. Les résultats de l'ensemble du projet ETS, avec les décisions sur les mesures que le Conseil d'Etat entend retenir, sont attendus pour ce printemps.

L'étude du BAKBASEL se base sur les données des offices fédéraux de la statistique et de la santé publique pour comparer les cantons dans six domaines étatiques et paraétatiques : l'administration, la scolarité obligatoire et les écoles du secondaire, la formation professionnelle, les hôpitaux, les EMS ainsi que les soins ambulatoires.

Pour chacun de ces secteurs, le BAKBASEL a calculé pour le canton du Valais la dotation en personnel par habitant et par bénéficiaire des prestations (par exemple le nombre d'enseignants par rapport aux élèves). Il a ensuite comparé chacune de ces données avec la moyenne suisse et celle d'un groupe de cantons aux structures similaires au Valais (Berne, Fribourg, Tessin, Grisons et Jura). La dotation en personnel de la fonction publique et paraétatique valaisanne a également été comparée spécifiquement avec celle des autres cantons bilingues, à savoir Berne et Fribourg.

Il en ressort les résultats suivants :

- Tous domaines confondus, proportionnellement au nombre d'habitants, la dotation en personnel est inférieure de 15% en Valais par rapport à la moyenne suisse et de 14% par rapport à celle du groupe des cantons similaires. Un seul domaine, celui de la scolarité obligatoire et secondaire, se situe légèrement au-dessus des moyennes suisse (2%) et des cantons similaires (3%).
- Si l'on considère la dotation globale en personnel par rapport aux bénéficiaires directs des différentes prestations, le canton du Valais se situe 9% au-dessous de la moyenne suisse et 8% au-dessous de celle des cantons similaires.

Cette dotation dépasse la moyenne suisse dans trois domaines (scolarité obligatoire et écoles du secondaire (3%), formation professionnelle (8%) et EMS (6%)). Si l'on ne considère que la moyenne des cantons similaires, seuls deux de ces domaines se situent en-dessus (scolarité obligatoire et secondaire (4%), EMS (1%)).

Selon le rapport d'expertise, le canton du Valais peut donc, dans une perspective intercantonale, être qualifié d'économe en matière de ressources humaines.



Cette étude fait partie intégrante du projet d'examen des tâches et des structures qui avance selon le calendrier prévu et qui a pour but de maintenir des finances cantonales saines et de dégager les moyens financiers permettant au canton de répondre aux opportunités et défis futurs. Les résultats de l'ensemble du projet ETS, avec les décisions sur les mesures que le Conseil d'Etat entend retenir, sont attendus pour ce printemps.

Le rapport du BAKBASEL est disponible en ligne sur le site Internet de l'Etat du Valais www.vs.ch sous les rubriques habituelles.

Personne de contact :

Le conseiller d'Etat Maurice Tornay, président de la délégation du Conseil d'Etat au projet ETS – 027 606 50 05